



Expéditeur	Date
Le sous-ministre adjoint des services de santé et médecine universitaire	2012-06-15
Destinataires (*)	
Les directrices générales et les directeurs généraux des établissements de santé et de services sociaux et les présidentes-directrices générales et les présidents-directeurs généraux des agences de la santé et des services sociaux	
Sujet	
Adoption de terminologies cliniques pour les laboratoires de biologie médicale	

OBJET Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) informe les établissements de son réseau de l'obligation d'entreprendre les démarches décrites dans la présente circulaire en vue d'assurer l'interopérabilité provinciale des systèmes d'information de laboratoires (SIL).

CONTEXTE Dans le cadre de la réalisation de l'informatisation clinique, le MSSS doit rendre disponibles les résultats/rapports d'analyses et examens de laboratoire aux cliniciens pour tout usager ayant consenti, peu importe l'endroit où il a reçu des services au Québec, et assurer ainsi la continuité des services.

Afin d'atteindre les objectifs d'interopérabilité provinciale et de standardisation clinique, tous les établissements possédant un SIL devront utiliser les normes reconnues et soutenues par le MSSS. La norme identifiée par le MSSS est la pCLOCD (base de données pancanadienne de codes d'observation de laboratoire). Au besoin, la norme SNOMED-CT (Systematized Nomenclature of Medicine-Clinical Terms) sera aussi utilisée.

(*) Cette circulaire s'adresse également, en adaptant les destinataires, au Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James, à la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik et au Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la Baie James.

Site Internet : www.msss.gouv.qc.ca/documentation
« Normes et Pratiques de gestion »

Direction(s) ou service(s) ressource(s)	Numéro(s) de téléphone	Numéro de dossier			
Direction de l'organisation des services médicaux et technologiques	418 266-6946	2012-008			
Document(s) annexé(s) – (Version électronique seulement)		Volume	Chapitre	Sujet	Document
		01	02	40	16

La Direction générale des services de santé et médecine universitaire a identifié, comme point de départ des activités de normalisation des activités cliniques vers la norme pCLOCD, une centaine de procédures en biologie médicale. La normalisation de ces procédures est nécessaire pour assurer l'interopérabilité entre les applications des différents fournisseurs du domaine de laboratoire.

SUIVI

Pour tout renseignement additionnel, veuillez transmettre vos questions à l'adresse suivante normalisation.laboratoire@msss.gouv.qc.ca.

Le sous-ministre adjoint,

Original signé par

Jean RODRIGUE